



Réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 17 septembre 2019
19 h 00
salle du conseil

Présence :

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Emilie Doiron Gaudet, directrice générale et greffière**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**
- Rémi LeBlanc, directeur des travaux publics**
- Marcel LeBlanc, chef pompier**
- Fernand Maillet, préposé aux travaux publics**
- Jean Cormier, résident**
- Lise Hébert, résidente**
- Rachel LeBlanc, résidente**
- Ronald LeBlanc, résident**
- Fernande McFadden, résidente**
- Mike McFadden, résident**
- Normand Vautour, résident**
- Rachelle Richard-Collette, Marché des fermiers**

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le maire indique que le Congrès mondial acadien s'est terminé le 24 août dernier et félicite les membres du Comité pour tout leur beau travail.

2. Adoption de l'ordre du jour.

19-140 : PAULINE HÉBERT / RAYMOND POIRIER

que l'ordre du jour soit adopté avec modification:

Ajout:

12.a. Marche de la dune.

ADOPTÉE

3. Divulgence de conflit d'intérêts.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 août 2019(ordinaire).

19-141 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 20 août 2019(ordinaire) tel que présenté.

ADOPTÉE

5. Correspondances.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Lettre concernant l'avenir de Postes Canada.

Société Nationale de l'Acadie – Communiqué sur le triomphe du Congrès mondial acadien 2019 qui a eu lieu du 10 au 24 août.

Énergie NB – Information sur le Programme ÉconoPointes.

Société Nationale de l'Acadie – Communiqué faisant part que la SNA est en mission aux Îles-de-la-Madeleine afin d'établir des occasions de partenariat.

Réseau de santé Vitalité – Programme d'éducation et de soutien de dix semaines conçu pour les personnes qui s'occupent d'un être cher souffrant de maladie mentale du 26 septembre au 28 novembre 2019 au Centre J. K. Irving.

6. Rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.

a. États financiers.

La directrice générale et trésorière, Emilie Doiron Gaudet, présente le rapport financier pour le compte Général jusqu'au 31 août 2019.

b. Département d'aménagement de Kent.

1. Rapport du département d'aménagement de Kent.

	2019			2018		
	Valeur	Taux	Permis	Valeur	Taux	Permis
Janvier	52,000.00 \$	290.00 \$	2	10,000.00 \$	50.00 \$	2
Février	0.00 \$	0.00 \$	0	22,000.00 \$	97.00 \$	1
Mars	5,000.00 \$	25.00 \$	1	20,000.00 \$	145.00 \$	1
Avril	0.00 \$	0.00 \$	0	366,000.00 \$	2,125.00 \$	3
Mai	119,000.00 \$	580.00 \$	10	347,000.00 \$	2,105.00 \$	5
Juin	815,000.00 \$	4,750.00 \$	4	176,000.00 \$	920.00 \$	8
Juillet	9,000.00 \$	50.00 \$	2	47,000.00 \$	196.00 \$	4
Août	452,000.00 \$	2,642.00 \$	2	843,000.00 \$	4,925.00 \$	5
Septembre	0.00 \$	0.00 \$	0	129,800.00 \$	712.00 \$	4
Octobre	0.00 \$	0.00 \$	0	110,000.00 \$	606.00 \$	6
Novembre	0.00 \$	0.00 \$	0	8,000.00 \$	25.00 \$	1
Décembre	0.00 \$	0.00 \$	0	0.00 \$	0.00 \$	0
Total	1,452,000.00 \$	8,337.00 \$	21	2,078,800.00 \$	11,906.00 \$	40

2. Écoute des objections de l'Arrêté 2019-02 – Arrêté modifiant l'arrêté 2008-05, l'arrêté de zonage de la ville de Bouctouche. (197 rue Acadie)

Aucune personne ne s'est présentée pour s'opposer au projet d'arrêté et la municipalité n'a pas reçu d'objection par écrit.

1. Arrêté 2019-02 – Arrêté modifiant l'arrêté 2008-05, l'arrêté de zonage de la ville de Bouctouche – première lecture lue dans son intégralité. (197 rue Acadie)

19-142 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'on adopte la première lecture de l'Arrêté 2019-09 – Arrêté modifiant l'arrêté 2008-05, l'arrêté de zonage de la ville de Bouctouche.

ADOPTÉE

2. Arrêté 2019-02 – Arrêté modifiant l’arrêté 2008-05, l’arrêté de zonage de la ville de Bouctouche – deuxième lecture lue par titre. (197 rue Acadie)

19-143 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte la deuxième lecture de l'Arrêté 2019-09 – Arrêté modifiant l'arrêté 2008-05, l'arrêté de zonage de la ville de Bouctouche.

ADOPTÉE

c. Réseau de santé Vitalité - mise à jour.

La maire suppléante fait part que depuis plusieurs années ils travaillent pour que Cœur en santé demeure à Bouctouche et que finalement demain matin Cœur en santé va être officiellement ouvert ici à Bouctouche au Centre J. K. Irving.

d. Commission d'Habitation de Bouctouche Inc.

Le maire indique que les membres du Conseil d'administration de la Commission d'Habitation de Bouctouche Inc. ont tous démissionné quelques mois passés et ont laissé les clés à la municipalité. Le maire explique que ce n'est pas le rôle de la municipalité de gérer la Commission d'Habitation. La Ville de Bouctouche va donc tenir une réunion publique le mardi 8 octobre prochain pour voir s'il y a des personnes intéressées à siéger sur le Conseil d'administration de la Commission d'Habitation de Bouctouche et pour expliquer la situation et le fonctionnement de cet organisme.

e. Adoption du rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.

19-144 : OSCAR LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme.

ADOPTÉE

7. **Rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.**

a. **Rapport du chef pompier pour les mois de juillet et août 2019.**

Rapport Mensuel pour incendies

	2019	2018
Janvier	12	14
Février	8	3
Mars	8	6
Avril	8	4
Mai	8	10
Juin	8	14
Juillet	12	11
Août	15	9
Septembre	0	18
Octobre	0	12
Novembre	0	18
Décembre	0	8
Total:	79	127

b. **Rapport GRC.**

Le conseiller Oscar LeBlanc lit le rapport de la GRC faisant part des appels reçus pendant les mois de juillet et août de 2016 à 2019 et indiquant qu'ils ont donné 33 contraventions et 14 avertissements en juillet 2019 dans la ville de Bouctouche.

Le conseiller Oscar LeBlanc souligne que le Comité du Plan de mesures d'urgence de Bouctouche a tenu une réunion la semaine passée et qu'ils vont commencer à travailler sur la phase 2.

c. **Adoption du rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.**

19-145 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection.

ADOPTÉE

8. Rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.

Le conseiller Poirier souligne que le pont de la Petite rivière Bouctouche est maintenant ouvert depuis hier.

a. Ministère des Transports et Infrastructure – demande – priorités pour 2020 – plan quinquennal.

19-146 : RAYMOND POIRIER / MIKE LEBLANC

que les priorités pour le plan quinquennal soient:

Première priorité: en 2020, il est proposé:

De réasphalter la route 134 (rue Évangéline) à partir du Centre Communautaire de Bouctouche (70 rue Évangéline) jusqu'au 125 rue Évangéline pour une distance approximative de 800 mètres, et incluant l'épaulement de la route, l'excavation des fossés et la restauration des propriétés. Le coût total approximatif de ce projet est de 262 000,00\$ (TVH nette) et la contribution de la Ville sera de 15%. Le financement demandé au MTINB est donc de 85% des coûts du projet, soit un montant approximatif de 223 000,00\$.

Deuxième priorité: en 2021, il est proposé :

De réasphalter la Route 134 (rue Évangéline) à partir du 125 rue Évangéline jusqu'au 151 rue Évangéline (limite nord de la ville) pour une distance approximative de 400 mètres, et incluant le remplacement d'un ponceau, l'épaulement de la route, l'excavation des fossés et la restauration des propriétés. Le coût total approximatif de ce projet est de 181 000,00\$ (TVH nette) et la contribution de la Ville sera de 15%. Le financement demandé au MTINB est donc de 85% des coûts du projet, soit un montant approximatif de 154 000,00\$.

Troisième priorité: en 2022, il est proposé :

D'améliorer le système d'égout pluvial de la Route 515 (boulevard Irving) à partir de la rue Industrielle jusqu'au point de décharge vers la rivière Bouctouche, pour une distance approximative de 400 mètres, et incluant la restauration de la route et de la propriété. Le coût total approximatif de ce projet est de 438 000,00\$ (TVH nette) et la contribution de la Ville sera de 15%. Le financement demandé au MTINB est donc de 85% des coûts du projet, soit un montant approximatif de 373 000,00\$.

Quatrième priorité: en 2023, il est proposé:

De réasphalter la route 134 (rue Acadie) à partir du chemin Ryan jusqu'au pont de la petite rivière Bouctouche pour une distance approximative de 1,4 kilomètre et incluant l'épaulement de la route (là où nécessaire). Le coût total approximatif de ce projet est de 467 000,00\$ (TVH nette) et la contribution de la Ville sera de 15%. Le financement demandé au MTINB est donc de 85% des coûts du projet, soit un montant approximatif de 397 000,00\$.

Cinquième priorité: en 2024, il est proposé:

De réasphalter la Route 515 (boulevard Irving) à partir du Centre culturel jusqu'à la rue Mills pour une distance approximative de 1,0 kilomètre. Le coût total approximatif de ce projet est de 292 000,00\$ (TVH nette) et la contribution de la Ville sera de 15%. Le financement demandé au MTINB est donc de 85% des coûts du projet, soit un montant approximatif de 249 000,00\$.

ADOPTÉE

b. Travaux d'asphaltage - section rue Bernard.

19-147 : RAYMOND POIRIER / PAULINE HÉBERT

que l'on fasse faire la couche de base sur une section de la rue Bernard par REBCO Trucking Ltd. pour un montant de douze mille huit cents dollars (12 800\$) plus TVH et que l'on fasse asphalter ladite section par Ste-Anne Paving Construction Ltd. pour un montant de vingt et un mille cinq cents dollars (21 500\$) plus TVH. Il est à noter que ces travaux seront financés par le Fonds de la taxe sur l'essence.

ADOPTÉE

c. Adoption du rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.

19-148 : RAYMOND POIRIER / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte le rapport du directeur du département des transports.

ADOPTÉE

9. **Rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.**

a. **Montant perçu des taxes d'eau & d'égouts en 2019.**

Rapport Mensuel des montants perçus des taxes d'eau et d'égouts

	EAU & ÉGOUTS	
	2019	2018
Janvier	103,051.53 \$	59,256.20 \$
Février	78,153.62 \$	127,074.18 \$
Mars	271,696.76 \$	266,149.23 \$
Avril	46,430.95 \$	59,550.18 \$
Mai	28,737.85 \$	29,319.47 \$
Juin	17,703.87 \$	10,412.43 \$
Juillet	6,838.15 \$	5,991.26 \$
Août	3,593.53 \$	1,773.74 \$
Septembre	0.00 \$	7,161.91 \$
Octobre	0.00 \$	11,222.16 \$
Novembre	0.00 \$	39,551.11 \$
Décembre	0.00 \$	3,825.81 \$
Total	556,206.26 \$	621,287.68 \$

b. Déchets Résidentiels - Municipal reçus (en tonnes).

	Eisipogtog First Nation Band		Boucouteche		St-Antoine	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Janvier	23.17	30.42	55.93	54.75	27.35	36.25
Février	9.47	21.96	40.79	43.96	23.86	23.91
Mars	27.56	22.94	43.02	43.35	26.47	23.80
Avril	31.50	32.67	45.06	44.54	34.54	33.52
Mai	29.34	31.10	125.92	103.60	60.03	60.14
Juin	28.23	23.75	43.46	46.61	29.44	28.30
Juillet	28.84	35.01	58.20	49.87	32.41	34.31
Août	5.03	29.17	48.36	57.82	26.49	29.39
Septembre	0.00	27.83	0.00	35.18	0.00	29.35
Octobre	0.00	28.02	0.00	93.13	0.00	54.20
Novembre	0.00	25.45	0.00	67.94	0.00	28.21
Décembre	0.00	25.92	0.00	42.66	0.00	31.60
Total:	183.14	334.24	460.74	683.41	260.59	412.98

Le conseiller Mike LeBlanc fait part que la Commission de services régionaux de Kent organise une journée environnementale le 22 octobre prochain ici au Centre J. K. Irving.

c. Campagne d'embellissement - octobre 2019 - changement de date.

La date pour la prochaine campagne d'embellissement a été remise au 22 octobre prochain.

d. Mise à jour du directeur des travaux publics.

La maire suppléante lit la mise à jour du directeur des travaux publics, Rémi LeBlanc, indiquant que les travaux sur la rue Acadie devraient être terminés la semaine prochaine si la température le permet.

- e. **Adoption du rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.**

19-149 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte le rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement.

ADOPTÉE

10. **Rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.**

Le conseiller Mike LeBlanc indique que L'ÉcoFestival commence ce jeudi avec l'inauguration de la nouvelle peinture murale qui est située sur le côté du Centre culturel de Kent-Sud. Aussi, il souligne qu'il y a possibilité que les JC's vont jouer de nouveau cet hiver. Ils vont savoir prochainement s'il va avoir du hockey senior à Bouctouche.

- a. **Mise à jour du directeur des loisirs et des immeubles.**

Le conseiller Mike LeBlanc lit la mise à jour du directeur des loisirs et des immeubles, Luc Cormier, faisant part qu'ils vont commencer les machines au Forum les 26 et 27 septembre prochain et que la glace devrait être prête le lundi 7 octobre.

Il indique que la saison régulière commence cette semaine au Centre J. K. Irving et que les locations de glace étaient meilleures que jamais cet automne avec les camps et les différents groupes qui ont loué la glace, incluant les camps Caroline Ouellette. La partie des Wildcats de dimanche dernier a été un gros succès cette année et que plus de 1300 spectateurs étaient présents. Les gens ont bien aimé les jeux gonflables et le blé d'Inde gratuit en attendant d'entrer pour la partie de hockey. Il ajoute que les Kent Koyotes vont jouer un match hors concours ici à Bouctouche dimanche prochain le 22 septembre contre les Vito's de Moncton.

Il souligne qu'ils ont officiellement soumis une mise en candidature pour être la municipalité hôte de la grande finale des Jeux d'Acadie 2022.

b. Mise à jour - Comités.

La maire suppléante fait part qu'ils ont tenu leur réunion finale du CMA et que tout le monde était satisfait du déroulement et du succès des activités.

Le conseiller Mike LeBlanc avise que le Marché des fermiers est encore ouvert et que ça va encore bien. Il indique que la programmation de la Société culturelle Kent-Sud est sortie.

c. Adoption du rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.

19-150 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on adopte le rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles.

ADOPTÉE

11. Décision(s) découlant du point Correspondances / interventions publiques.

Aucune décision n'est nécessaire.

12. Affaires nouvelles.

Monsieur Normand Vautour souligne le danger sur le chemin Girouardville où se trouve le chemin qui se rend au Puits no 2, les voitures sortent de ce chemin de traverse à toute vitesse.

Le maire demande à Monsieur Vautour de venir au bureau municipal et remplir un formulaire de plainte.

a. Marche de la dune.

Le maire indique que normalement la Marche de la dune était faite en collaboration avec l'ÉcoFestival de Bouctouche mais cette année l'ÉcoFestival a décidé de ne pas l'ajouter parmi leurs activités.

La directrice générale fait part qu'elle a reçu un appel de Madame Joanne Jaillet de la Dune de Bouctouche indiquant qu'il y a déjà 200 personnes qui se sont inscrites à la Marche de la dune et qu'il y a eu un malentendu cette année car elle pensait que la Marche ferait partie des activités de l'ÉcoFestival comme avant. Madame Jaillet demande à la municipalité pour une contribution envers l'activité de la Marche de la dune car elle a besoin de récolter un coût total de 1 800\$.

19-151 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on fasse pour cette année une contribution de huit cents dollars (800\$) envers l'activité de la Marche de la dune.

Commentaires

Le conseiller Mike LeBlanc souligne que cette activité n'est pas dans les limites de la ville de Bouctouche et même s'il trouve que c'est une belle activité il ne veut pas créer de précédent.

Le conseiller Raymond Poirier indique que la municipalité entretient les sentiers qui sont situés à l'extérieur des limites de la municipalité de Bouctouche.

Le maire fait part qu'il y a eu un malentendu cette année entre le personnel de la Dune et les organisateurs de l'ÉcoFestival et que la Marche de la dune est une belle activité physique.

Vote sur la proposition :

Pour : Oscar LeBlanc
Pauline Hébert
Raymond Poirier

Contre : Mike LeBlanc

ADOPTÉE

13. Levée de l'assemblée.

19-152 : PAULINE HÉBERT

pour la levée de l'assemblée à 20h32.

ADOPTÉE